



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 janvier 2021

DÉLIBÉRATION N°2021-002

OBJET : Avenant 1 au Règlement Intérieur de l'ALSH / Délais de réservation

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 21
Pouvoir(s) : 2
Absent(s) : 2

Le dix-huit janvier deux mille vingt et un, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, .

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Aurélie HENault à Anne Sophie DA COSTA

Le ou les membres absent(s) :

Aurore BAUGE, Aurélie HENault

Secrétaire de séance : Christiane GALLON

Afin de répondre favorablement aux demandes des familles, il est proposé de réévaluer les délais de réservation et d'annulation pour l'accueil périscolaire et extrascolaire à l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) du Pôle Enfance Jeunesse.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'adopter l'avenant 1 au règlement intérieur, ci-joint.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Christiane LEPEIRE

Envoyé en préfecture le 22/01/2021

Reçu en préfecture le 22/01/2021

Affiché le 22/01/2021

ID : 089-218903466-20210118-2021_02-DE

SLOW